

Les régimes de pension agréés au Québec : importance, caractéristiques et évolution

par Luc Cloutier-Villeneuve¹

Il ne fait aucun doute que les régimes de pension agréés (RPA) jouent un rôle financier non négligeable dans les revenus que peuvent anticiper les travailleurs, une fois qu'ils se sont retirés du marché du travail. Dans leur étude, Gaudreault et Cloutier (2012: 24) ont observé que la principale source de revenus prévue à la retraite chez les travailleurs âgés de 50 ans et plus gagnant des revenus élevés (50 000 \$ et plus) était les pensions liées au travail, et ce, tant chez les femmes (plus de 60 %) que chez les hommes (50 %). De plus, ces deux groupes ont indiqué dans des proportions élevées être très confiants ou assez confiants quant à la suffisance de leurs revenus de retraite. Par contre, chez les travailleurs moins bien rémunérés, les pensions liées au travail étaient beaucoup moins présentes comme source principale de revenu à la retraite et leur niveau de confiance plus bas. Ces résultats vont de pair avec ceux obtenus par Uppal et LaRochelle-Côté (2015: 7) qui montrent que la part d'actifs des Canadiens liés aux régimes de retraite d'employeurs en 2012 (tout comme en 1999) est beaucoup plus faible chez ceux se situant

dans le quintile inférieur de revenu que chez ceux étant dans le quintile supérieur (6 % c. 21 % en 2012). Par ailleurs, Messacar et Morissette (2015: 2), dans un article portant sur les régimes de pension d'employeurs et le patrimoine des familles canadiennes, ont constaté que les avoirs², en 2012 tout comme en 1999, étaient plus élevés chez celles ayant un RPA que chez celles n'en ayant pas. Les différences observées s'expliquaient en bonne partie par le revenu familial. Toutefois, l'écart s'accroissait lorsqu'on considérait aussi les avoirs de retraite, révélant l'impact plus grand des RPA que des autres formes d'épargne sur les revenus possibles à la retraite. De plus, dans une récente étude, Gauthier (2015: 2) montre qu'il y a eu une hausse de la proportion de ménages détenant des avoirs dans des régimes de retraite d'employeurs (de 44,8 % à 51,3 %) entre 1999 et 2012. Sur un autre plan, la question de la pérennisation ou de la solvabilité des RPA fait l'objet d'âpres débats sociaux en raison du vieillissement de la main-d'œuvre et des nombreux départs à la retraite prévus dans les années à venir. Cette question, au regard de ce qui a été

mentionné précédemment, mérite d'être examinée au moyen d'un portrait des régimes de pension agréés au Québec. L'exercice est d'autant plus pertinent que des données historiques portant sur l'ensemble des adhérents à un tel régime au Canada sont disponibles³. Cette étude aborde certains aspects liés aux RPA, notamment l'évolution du nombre de régimes de pension agréés et du taux de couverture, la composition de ces régimes et le nombre d'adhérents selon l'industrie. Les données portent sur le Québec, mais à l'occasion, des comparaisons sont faites avec les autres provinces ainsi qu'avec le Canada en excluant le Québec. L'analyse couvre la période 1977-2011 (voir définitions et source).

1. L'auteur tient à remercier René Morissette de Statistique Canada pour ses commentaires sur une version préliminaire du texte.

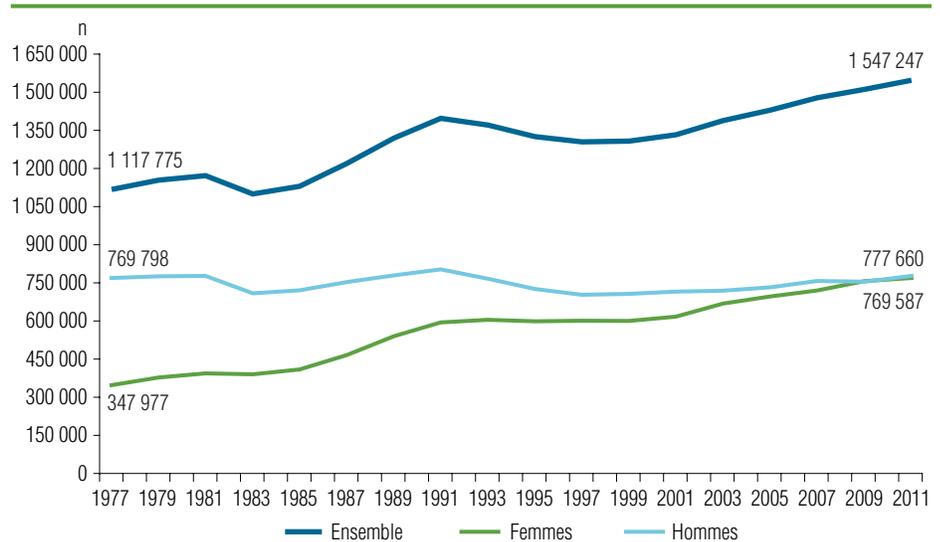
2. On fait référence aux avoirs suivants : dépôts, placements ou REER/CRI, biens immobiliers (valeur nette), véhicules et autres avoirs.

3. Il s'agit de la Base de données sur les régimes de pension au Canada.

Adhésion et taux de couverture d'un RPA

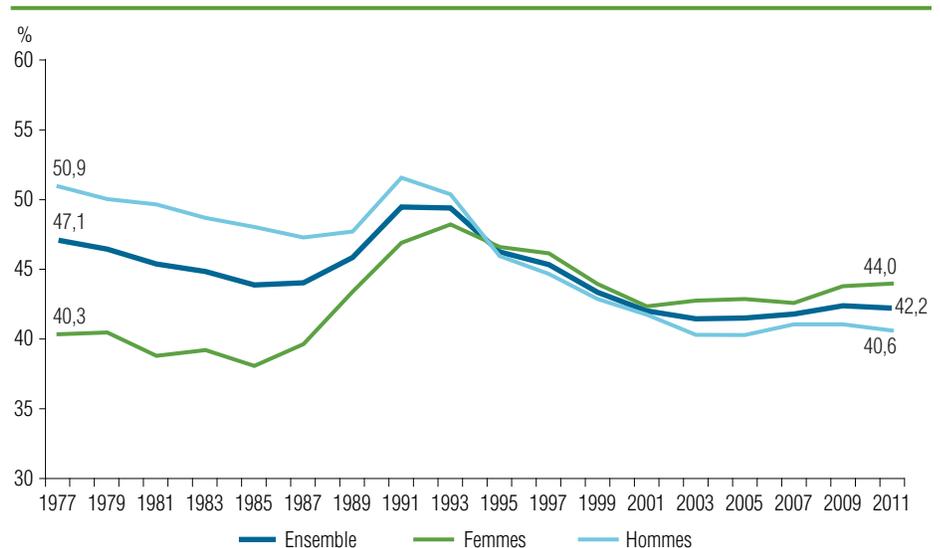
En 2011, plus d'un million et demi de travailleurs québécois possèdent un régime de pension agréé dans le cadre de leur emploi (figure 1). Bien que ce nombre ait fluctué durant la période à l'étude, il est plus élevé de près de 430 000 par rapport à 1977. Comme on peut le voir dans la figure, deux périodes marquent cette croissance, soit la période 1985-1991⁴ et celle couvrant les années 2001 à 2011. Par ailleurs, on remarque que les baisses dans le nombre d'adhérents coïncident avec les récessions qui se sont produites au début des décennies 1980 et 1990 et pourraient témoigner des mises à pied survenues chez les travailleurs ayant un RPA. Les résultats selon le sexe montrent qu'il y a presque parité quant au nombre d'adhérents à un RPA entre les femmes (769 587) et les hommes (777 660) en 2011. Cette situation contraste avec celle observée en début de période alors que les travailleuses québécoises étaient nettement moins nombreuses à avoir un RPA dans le cadre de leur emploi. Cela s'explique à la fois par la hausse de la participation des femmes sur le marché du travail et par leur présence accrue dans des professions mieux couvertes par un RPA. Cependant, afin d'avoir une meilleure lecture de l'importance des RPA sur le marché du travail québécois, on doit regarder le taux de couverture chez les travailleurs⁵. Malgré la forte croissance du nombre d'adhérents, ce taux montre un déclin de l'ordre de 5 points entre 1977 et 2011 et s'établit à un peu plus de 40 %⁶ (figure 2). Bien que le taux baisse déjà au début de la décennie 1980 pour effectuer une remontée importante par la suite, c'est surtout la baisse observée après la récession du début des années 1990 qui révèle le plus gros changement. Cette dernière diminution est davantage imputable aux hommes qu'aux femmes. En effet, ceux-ci ont vu leur taux de couverture dégringoler

Figure 1
Nombre d'adhérents à un régime de pension agréé (RPA), Québec, 1977-2011



Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

Figure 2
Taux de couverture d'un régime de pension agréé (RPA), Québec, 1977-2011



Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

4. Cette augmentation coïncide avec des changements ayant trait à la couverture des régimes de retraite complémentaires dans le secteur public. En effet, comme le mentionnent Bernier et Fortin (2015 : 32), « De nouvelles dispositions des régimes du secteur public québécois, entrées en vigueur en 1987, ont permis l'adhésion des employés occasionnels, ce qui a contribué à l'augmentation du nombre de participants ».
5. Dans la suite du texte, on parlera du taux de couverture chez les travailleurs qui est basé sur les travailleurs salariés et les travailleurs autonomes constitués en société (voir définitions et source).
6. Il est important de mentionner que ce résultat ne tient pas compte des autres types de régimes de retraite collectifs privés, tels que les REER collectifs, les régimes de participation différée aux bénéficiaires (RPDB), les régimes de participation des employés aux bénéficiaires (RPEB), les régimes d'actionnariat des salariés et les autres régimes d'épargne. Selon Ouellet, Bégin et Plamondon (2010 : 49), lorsqu'on tient compte de l'ensemble des régimes de retraite collectifs privés, le taux de couverture au Québec en 2008, calculé en fonction du nombre de travailleurs admissibles, s'établit à 57 %.

(une baisse de plus de 11 points) entre 1991 et 2003. Les femmes, quant à elles, qui affichaient un taux beaucoup plus bas en 1977, ont rattrapé les hommes à la faveur d'une augmentation continue entre les années 1985 et 1993 (de l'ordre de 10 points). Puis, comme le montre la figure 2, elles ont dépassé les hommes depuis le début des années 2000. En 2011, près de 45 % des travailleuses québécoises ont accès à un régime de pension agréé.

Ces tendances chez les femmes et les hommes sont-elles également observables ailleurs au Canada? Les figures 3 et 4 donnent des résultats détaillés. Quels constats peuvent être faits? Tout comme au Québec, ailleurs au Canada, les travailleurs masculins voient leur taux de couverture pour un RPA se réduire; ceux de Terre-Neuve-et-Labrador font toutefois exception en voyant leur taux s'accroître de près de 5 points entre les années 1977 et 2011 (figure 4). Il convient de souligner aussi que les baisses sont beaucoup plus importantes en Colombie-Britannique (-24 points) et en Ontario (-19 points); en effet, elles sont plus du double de ce qui a été noté au Québec. Une diminution plus forte de la couverture syndicale en Colombie-Britannique (Galarneau et Sohn, 2013 : 3) pourrait expliquer en partie la réduction marquée dans cette région. En 2011, les travailleurs masculins québécois occupent le cinquième rang à l'échelle du Canada au regard du taux de couverture pour un régime de pension agréé.

Du côté des femmes, on peut voir que l'augmentation du taux de couverture s'observe également dans les autres régions canadiennes, en particulier au Manitoba et en Saskatchewan alors que des croissances de l'ordre de 20 points sont observées durant la période; ces hausses sont cinq fois plus élevées que ce qui est noté au Québec. Ces deux dernières régions sont d'ailleurs les seules où, en 2011, les travailleuses détenant un RPA sont majoritaires sur le marché du travail. À ce chapitre, les Québécoises se classent au quatrième rang au Canada, tandis que leurs consœurs de l'Alberta ferment la marche.

Figure 3

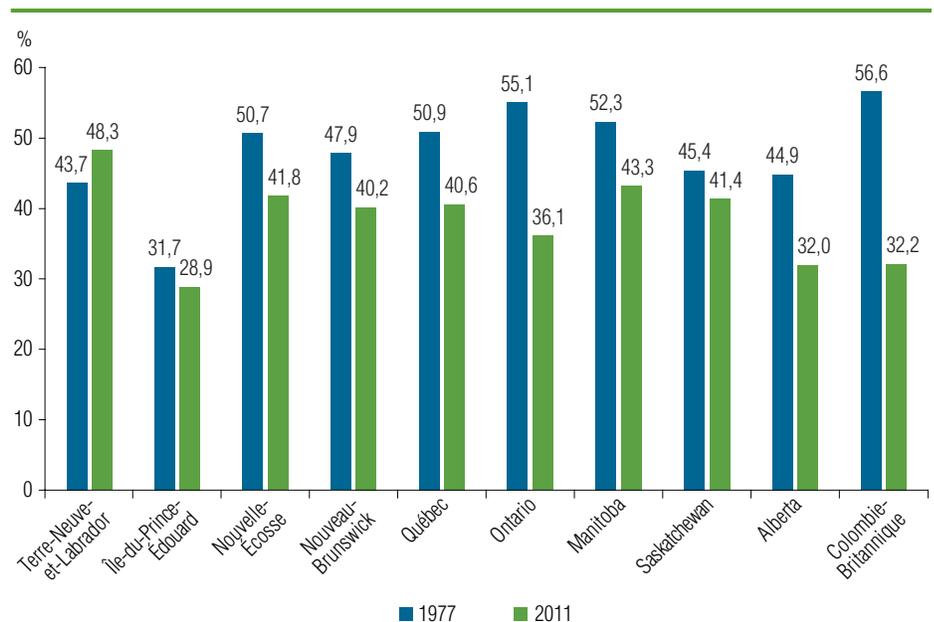
Taux de couverture d'un régime de retraite agréé (RPA) chez les femmes, résultats selon la région au Canada, 1977 et 2011



Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

Figure 4

Taux de couverture d'un régime de retraite agréé (RPA) chez les hommes, résultats selon la région au Canada, 1977 et 2011



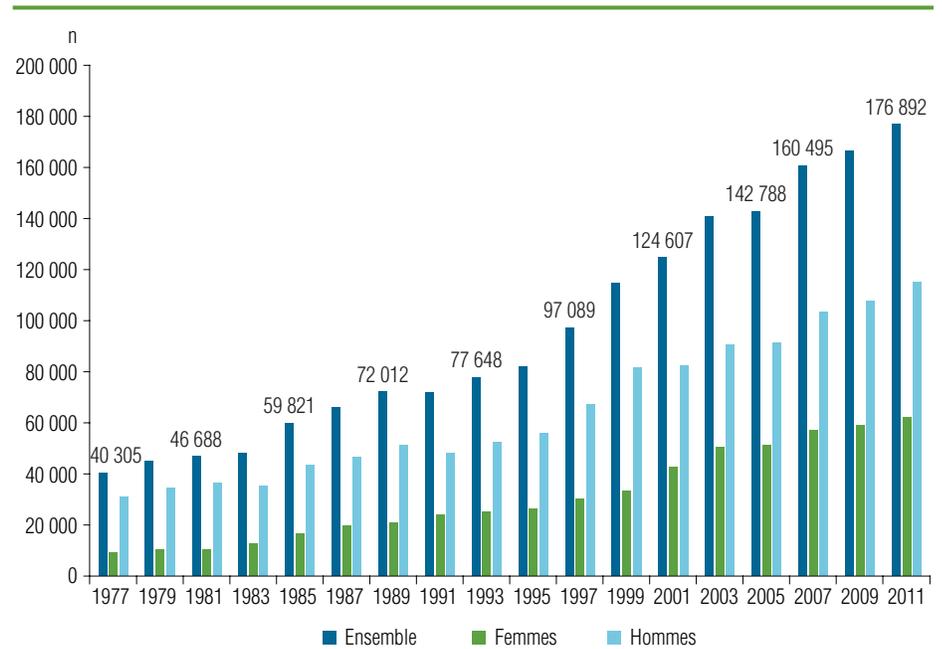
Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

Composition des RPA

Historiquement, les adhérents à un régime à prestations déterminées ou définies (RPD) représentaient la très grande majorité des bénéficiaires d'un RPA. Toutefois, plusieurs s'entendent pour dire que les régimes à cotisations déterminées (RCD) tendent à prendre de plus en plus d'importance dans l'univers des régimes de retraite. Mais quelle est la situation au Québec? Les figures 5 et 6 montrent comment ce type de régime a évolué. Comme on peut le voir, le nombre d'adhérents à un RCD, qui n'était que de 40 000 environ en 1977, a connu une croissance continue tout au long des décennies 1980, 1990 et 2000.

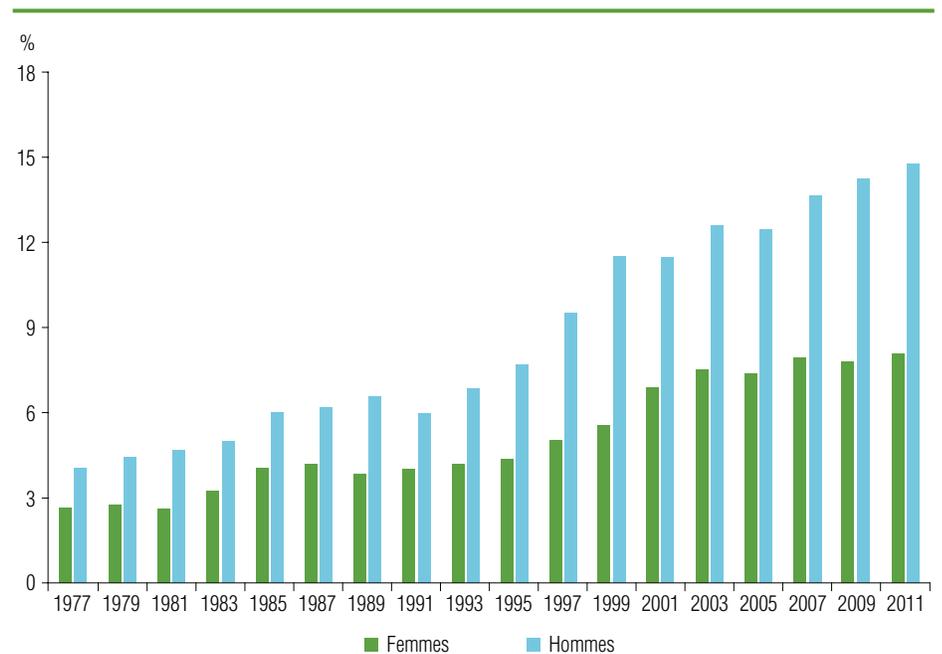
Ainsi, en 2011, plus de 175 000 travailleurs ont un régime à cotisations déterminées. Les hommes constituent les deux tiers de ces travailleurs, malgré le fait qu'ils ne sont pas plus nombreux que les femmes dans l'ensemble des adhérents à un RPA (voir figure 1). Le nombre d'adhérents à un RCD augmente cependant chez les deux sexes durant la période à l'étude. Quant à l'importance relative de ce type de régime, elle s'est aussi accrue, surtout chez les hommes. En 2011, près de 15 % des travailleurs masculins possèdent un RCD comparativement à seulement 4 % en 1977. Chez les travailleuses, le taux augmente mais semble stagner durant les dernières années de la période étudiée. En 2011, moins de 10 % d'entre elles détiennent un tel régime. Ces résultats montrent qu'en dépit d'une certaine croissance du nombre d'adhérents à un régime à cotisations déterminées, il reste que la très grande majorité des adhérents à un RPA au Québec en 2011 possède un régime à prestations déterminées.

Figure 5
Nombre d'adhérents à un RPA à cotisations déterminées, résultats pour l'ensemble et selon le sexe, Québec, 1977-2011



Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

Figure 6
Proportion du nombre d'adhérents à un RPA à cotisations déterminées, résultats selon le sexe, Québec, 1977-2011

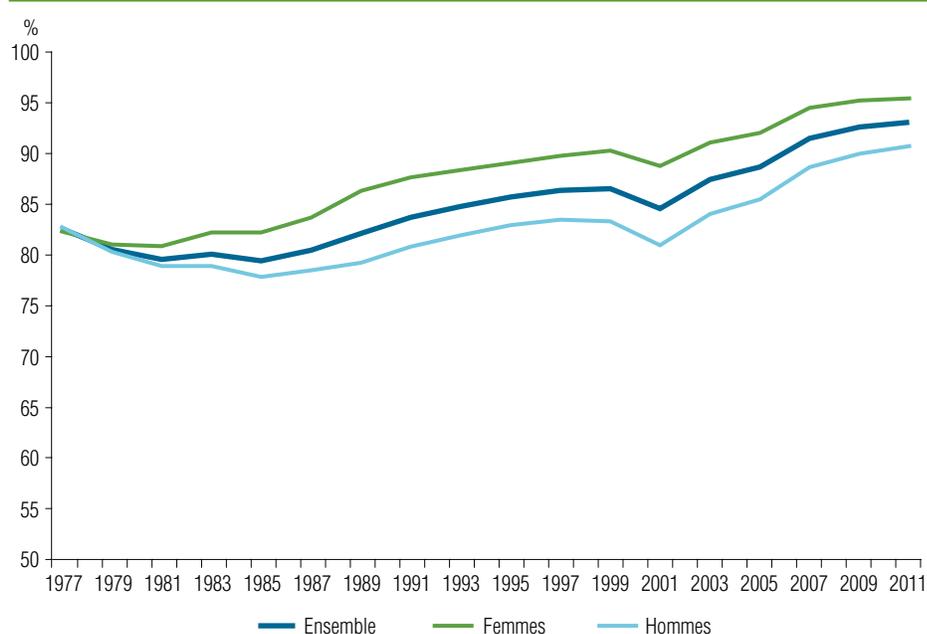


Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

RPA contributif ou non contributif

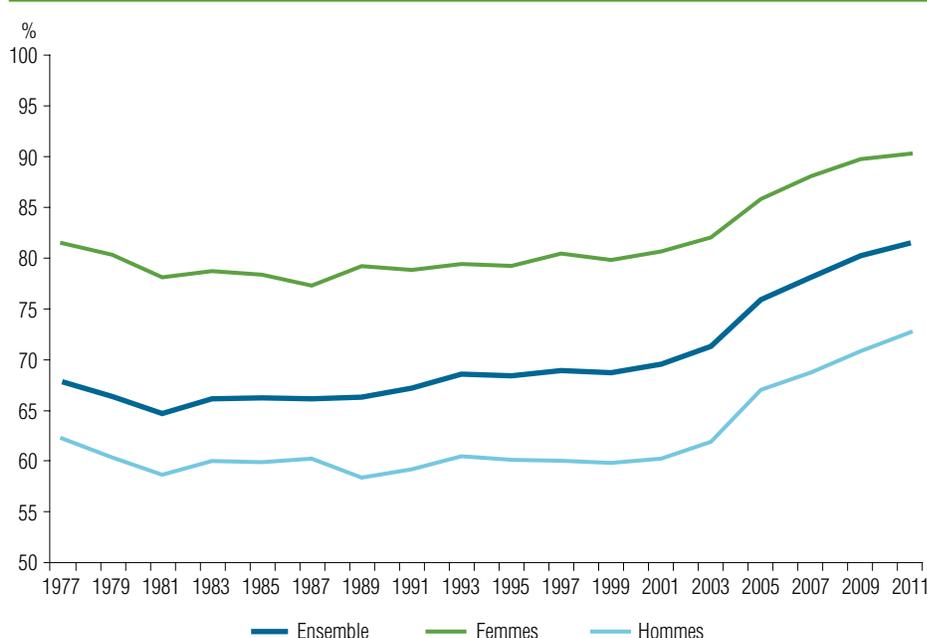
Une autre caractéristique intéressante des RPA est que ceux-ci peuvent être de type contributif ou non contributif. Dans un régime non contributif, l'employeur assume seul le financement du régime de retraite. Dans le cas des régimes contributifs, les travailleurs, tout comme l'employeur, doivent cotiser au régime. Comme le révèle la figure 7, un peu plus de 80 % des adhérents à un RPA au Québec devaient cotiser à leur régime en 1977. Il y avait tout de même près de 20 % d'entre eux qui n'avaient pas cette obligation; la même proportion s'observait chez les femmes et chez les hommes. Toutefois, durant la période, la tendance à devoir contribuer à son régime de retraite s'est accentuée. En 2011, presque la totalité des travailleuses québécoises (95 %) et un pourcentage un peu plus faible des travailleurs québécois (91 %) ont un régime de retraite de type contributif. Lorsque l'on compare ces résultats avec ceux des travailleurs ailleurs au Canada, on constate que la part des régimes de retraite contributifs de ces derniers est beaucoup plus faible en début de période (figure 8). En effet, moins de 70 % des travailleurs du reste du Canada avaient un tel régime de retraite, mais cela s'explique par le résultat beaucoup plus bas noté chez les hommes (62 %) puisque les femmes (81 %) affichaient une part similaire à celle de leurs homologues du Québec. Par contre, à partir de la fin des années 1990 dans le cas des femmes et au début des années 2000 dans le cas des hommes, la part des régimes contributifs prend de l'importance ailleurs au Canada. Il reste qu'en 2011, les travailleurs masculins ailleurs au Canada sont en proportion beaucoup moins nombreux à contribuer à leur régime que les travailleurs québécois (73 % c. 91 %), ce qui n'est pas le cas chez les travailleuses (90 % c. 95 %).

Figure 7
Proportion du nombre d'adhérents à un RPA de type contributif, résultats pour l'ensemble et selon le sexe, Québec, 1977-2011



Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

Figure 8
Proportion du nombre d'adhérents à un RPA de type contributif, résultats pour l'ensemble et selon le sexe, Canada (excluant le Québec), 1977-2011



Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

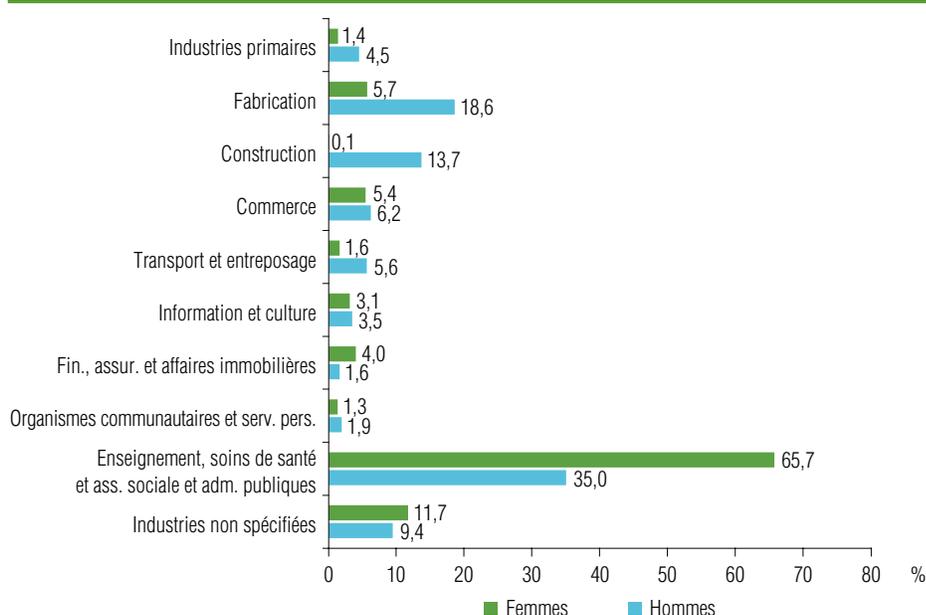
Répartition des adhérents à un RPA selon l'industrie

Comment se répartissent les adhérents à un RPA sur les marchés du travail québécois et canadien ? Les figures 9 à 12 montrent la répartition des travailleurs et des travailleuses dans les principales industries pour les années 1999⁷ et 2011. Comme on peut le voir, les femmes et les hommes ont des parts relatives très différentes. Par exemple, en 1999, près des deux tiers des travailleuses québécoises ayant un RPA se trouvaient dans l'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale et les administrations publiques comparativement à environ le tiers du côté des travailleurs québécois (figure 9). En revanche, ces derniers étaient beaucoup plus présents dans la fabrication (19 %) et la construction (14 %). Ailleurs au Canada, des différences entre les sexes sont également observables et s'expliquent notamment par la plus grande présence des travailleuses avec un RPA dans les industries de l'enseignement, des soins de santé et de l'assistance sociale et des administrations publiques (figure 11). Toutefois, la proportion est d'environ la moitié, soit beaucoup moins qu'au Québec. En contrepartie, les travailleuses ailleurs au Canada sont plus présentes dans la finance, les assurances et les affaires immobilières (près de 20 % d'entre elles) ainsi que dans l'industrie du commerce (environ 10 %) que les travailleuses du Québec. Du côté des travailleurs masculins, la proportion de ceux ayant un RPA est plus élevée dans la fabrication ailleurs au Canada qu'au Québec alors que l'inverse est noté pour l'industrie de la construction.

Entre les années 1999 et 2011, on assiste à un certain nombre de changements dans la répartition des adhérents à un RPA selon l'industrie, et ce tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Au Québec, les travailleuses ayant un RPA sont encore plus concentrées dans les industries de l'enseignement, des soins de santé et de l'assistance sociale et des administrations publiques. Ainsi, en 2011, plus de 7 travailleuses québécoises sur 10 s'y retrouvent (figure 10), une hausse de 5 points. Par ailleurs, les travailleurs du Québec avec un RPA diminuent leur présence dans la fabrication entre les années 1999 et 2011, mais voient leur proportion augmenter

Figure 9

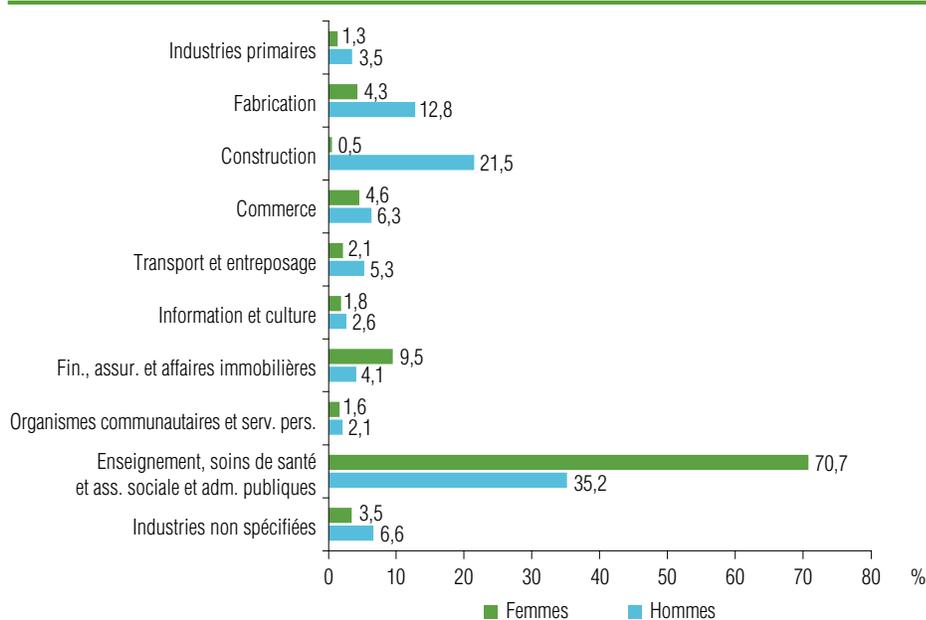
Répartition du nombre d'adhérents à un RPA selon l'industrie, résultats selon le sexe, Québec, 1999



Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

Figure 10

Répartition du nombre d'adhérents à un RPA selon l'industrie, résultats selon le sexe, Québec, 2011

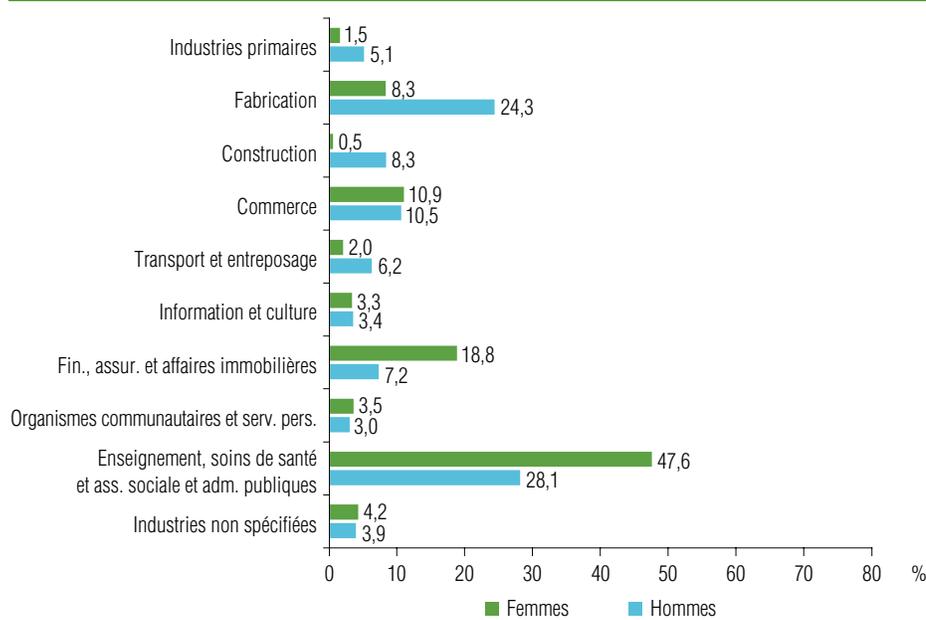


Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

7. Il s'agit de la première année où les données sur les RPA par industrie sont disponibles.

Figure 11

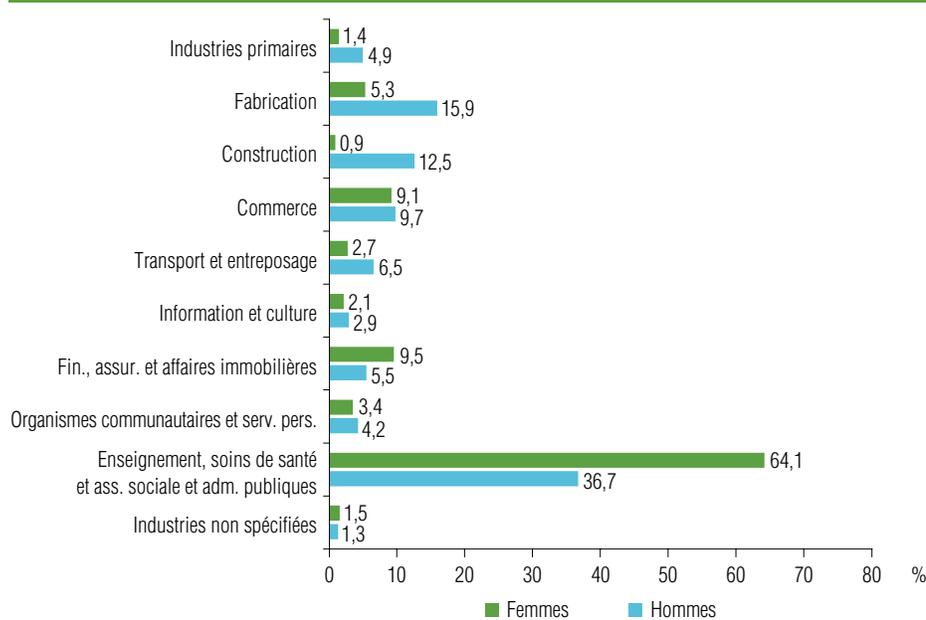
Répartition du nombre d'adhérents à un RPA selon l'industrie, résultats selon le sexe, Canada (excluant le Québec), 1999



Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

Figure 12

Répartition du nombre d'adhérents à un RPA selon l'industrie, résultats selon le sexe, Canada (excluant le Québec), 2011



Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

dans l'industrie de la construction et se fixer à plus de 20 %. Ces dernières tendances ne sont pas uniques au Québec puisqu'on les observe également dans le reste du Canada; elles pourraient refléter les changements dans la composition industrielle survenus dans le secteur des biens. Enfin, ailleurs au Canada, les industries de l'enseignement, des soins de santé et de l'assistance sociale et des administrations publiques augmentent leur proportion d'adhérents à un RPA au cours de la période alors que des hausses de 17 points et 9 points sont observées chez les femmes et les hommes respectivement. En 2011, la majorité des travailleuses hors Québec ayant un RPA (voir figure 12) sont dans ces industries (64 %), tandis que c'est un peu plus du tiers chez les travailleurs.

En conclusion

Cette brève étude avait pour objectif d'analyser l'importance, certaines caractéristiques et l'évolution des régimes de pension agréés au Québec, communément appelés RPA. En termes absolus, le nombre d'adhérents à un RPA augmente de près de 430 000 entre les années 1977 et 2011. Cette hausse est surtout attribuable aux femmes; celles-ci ont en effet rejoint les hommes à ce chapitre. Évidemment, la croissance du nombre d'adhérents résulte en grande partie de l'augmentation de l'emploi. Par contre, en mettant en relation ces deux indicateurs, on a vu que la proportion de travailleurs couverts par un RPA a perdu près de 5 points au cours de la période étudiée; cette proportion se fixe donc à un peu plus de 40 % en 2011. Une baisse plus marquée s'est par ailleurs produite entre la fin des années 1980 et une bonne partie des années 1990 et a été observée plus fortement chez les hommes, tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Dans une étude parue en 2001, Morissette et Drolet ont montré que cette diminution du taux de couverture d'un RPA s'est surtout produite chez les jeunes hommes (25-34 ans) et que la baisse de la couverture syndicale de même que le déplacement de l'emploi vers des industries ayant des taux de couverture plus faibles expliquent en grande partie les changements constatés. Enfin, les femmes au Québec affichent en 2011 un taux de couverture supérieur (près de 45 %) à celui des hommes.

Des changements ont également été notés au regard des caractéristiques des régimes de pension. Ainsi, la part des régimes à cotisations déterminées (RCD) a augmenté à la faveur d'une croissance soutenue du nombre d'adhérents ayant ce type de régime. Le taux de présence des RCD s'est surtout accru chez les hommes, passant de 4 à 15%. Il convient de dire cependant que la très grande majorité des adhérents à un régime de pension agréé en 2011 possède un régime à prestations déterminées.

Finalement, on a observé que les adhérentes à un RPA au Québec sont fortement concentrées (plus de 70% d'entre elles en 2011) dans l'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale et les administrations publiques. Elles y sont aussi surreprésentées puisque seulement 37% environ de la main-d'œuvre féminine québécoise se retrouve dans ces industries. La situation ailleurs au Canada a montré que les travailleuses ayant un RPA sont aussi très présentes dans celles-ci; leur propor-

tion y est toutefois moindre qu'au Québec. Pour leur part, les travailleurs ayant un RPA se retrouvent dans un plus grand nombre d'industries, et ce tant au Québec qu'ailleurs au Canada. En conséquence, des changements dans le volume d'emplois pour les trois industries mentionnées précédemment sont plus susceptibles d'affecter les travailleuses que les travailleurs en matière d'accès à un régime de pension agréé.

Documents consultés

- BERNIER, François, et François FORTIN (2015). *Régimes complémentaires de retraite, statistiques de l'année 2012*, Québec, Régie des rentes du Québec, 39 p.
- DROLET, Marie, et René MORISSETTE (2014). « Faits nouveaux sur l'accès à un régime de pension au Canada », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, décembre, 10 p.
- GALARNEAU, Diane, et Thao SOHN (2013). « Les tendances à long terme de la syndicalisation », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, novembre, 8 p.
- GAUDREAU, Alexandre, et Luc CLOUTIER (2012). *Certaines conditions économiques des travailleurs québécois âgés de 50 ans et plus à l'aube de la retraite*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 35 p.
- GAUTHIER, Marc-André (2015). « Évolution de la situation financière des ménages québécois entre 1999 et 2012 », *Coup d'œil sociodémographique*, Institut de la statistique du Québec, n° 39, mai, 10 p.
- MESSACAR, Derek, et René MORISSETTE (2015). « Les régimes de pension d'employeur et le patrimoine des familles canadiennes », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, janvier, 12 p.
- MORISSETTE, René, et Marie DROLET (2001). "Pension coverage and retirement savings of young and prime-aged workers in Canada, 1986-1997", *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économie*, vol. 34, n° 1, p. 100-119.
- OUELLET, Gilbert, Pierre BÉGIN et Pierre PLAMONDON (2010). *Portrait du marché de la retraite au Québec*, Québec, Régie des rentes du Québec, 78 p.
- UPPAL, Sharanjit, et Sébastien LAROCHELLE-CÔTÉ (2015). « Les variations du patrimoine selon la répartition du revenu, de 1999 à 2012 », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, juin, 11 p.

Le taux de couverture d'un RPA chez les personnes en âge de travailler

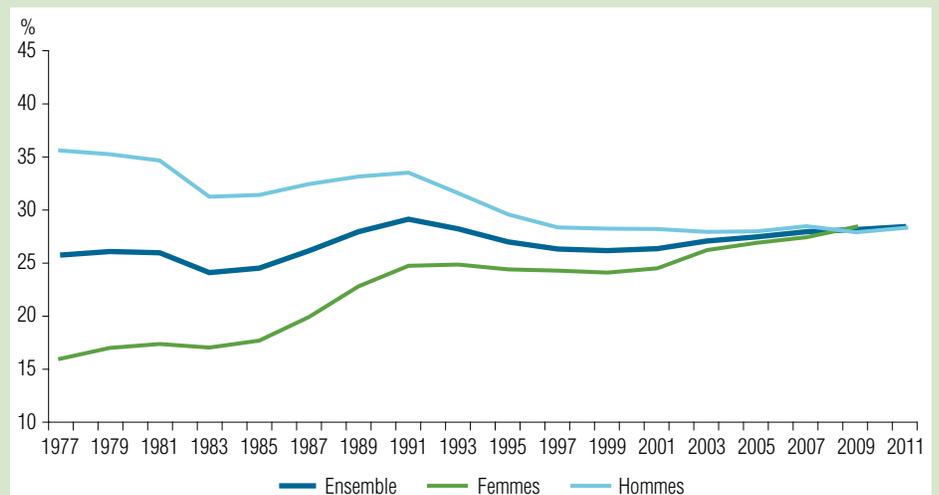
Dans cette note, le taux de couverture d'un RPA a été calculé en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de travailleurs admissibles (voir définitions et source). Or, cette mesure a permis de voir que certains changements s'étaient produits sur le marché du travail. On pense en particulier à l'entrée progressive des femmes sur le marché du travail au cours des décennies 1980, 1990 et 2000 et, en parallèle, à la baisse de la participation des hommes. Cependant, on peut jeter un regard plus global sur l'évolution du taux de couverture d'un RPA en tenant compte de la population en âge de travailler (15-64 ans). Celle-ci permet d'avoir une image complémentaire des changements s'étant produits, mais aussi de voir ce qu'il en est de la préparation à la retraite dans la population sur la base d'un accès ou non à un régime de pension. Sachant que la présence de tels régimes est associée à de meilleurs avoirs (voir Messacar et Morissette cités plus haut), il apparaît opportun de mesurer l'importance de ces régimes dans l'ensemble de la population dite en âge de travailler. Les deux figures présentées dans cet encart donnent des résultats à cet effet selon le sexe, pour le Québec et le reste du Canada. Quels sont les principaux constats ?

Au sein de la population en âge de travailler, les taux de couverture d'un RPA des femmes et des hommes montrent une convergence, tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Comme on peut le voir, cette convergence est le résultat d'une réduction chez les hommes, en particulier à l'extérieur du Québec, et d'une croissance assez soutenue chez les femmes, surtout au Québec cette fois-ci. En 2011, près de 30 % de la population en âge de travailler détenait un RPA au Québec, soit un taux légèrement plus élevé que celui du reste du Canada. Bien que ce taux soit quelque peu sous-estimé (voir définitions et source), il n'en demeure pas moins que près de 7 personnes sur 10 âgées de 15 à 64 ans, au Québec en 2011, ne possèdent pas un régime de pension agréé. Chez ces personnes, plusieurs raisons expliquent l'absence d'un tel régime : elles n'en ont pas dans leur emploi ou ne peuvent en avoir compte tenu du type d'emploi occupé¹ ou encore elles n'ont pas d'emploi.

Par ailleurs, le lecteur aura remarqué que le taux de couverture d'un RPA dans la population en âge de travailler a augmenté d'environ 3 points durant la période au Québec, tandis que le taux de couverture conventionnel a diminué de 5 points (voir figure 1). La hausse du taux de couverture d'un RPA dans la population en âge de travailler reflète la croissance importante du taux d'emploi des femmes ; il

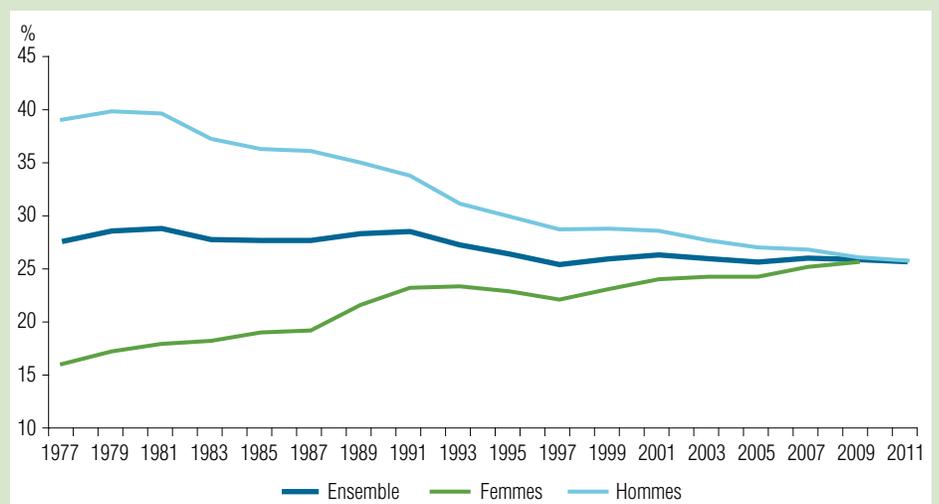
faut aussi tenir compte dans cette hausse de la plus grande présence de ces dernières dans des professions offrant plus souvent un RPA, notamment dans le secteur public. Ainsi, même si le taux de travailleurs ayant un RPA a diminué au Québec, celui dans la population en âge de travailler a pu tout de même s'accroître, à la faveur des femmes, comme le montre bien la première figure dans cet encart.

Taux de couverture d'un régime de pension agréé (RPA) chez les 15-64 ans, Québec, 1977-2011



Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

Taux de couverture d'un régime de pension agréé (RPA) chez les 15-64 ans, Canada (excluant le Québec), 1977-2011



Source : Statistique Canada, *Base de données sur les régimes de pension au Canada, 1977-2011*.

1. On fait référence ici aux emplois de travailleurs autonomes qui ne sont pas constitués en société (voir définitions et source).

Définitions et source

Régime de pension agréé (RPA)

Il s'agit d'un régime privé offert par l'employeur ou par un syndicat enregistré auprès de l'Agence des douanes et du revenu du Canada et, dans la plupart des cas, auprès d'un organisme de régie de rentes. Un tel régime a pour objet d'offrir une pension aux employés. Les prestations de retraite sont financées par les cotisations régulières de l'employeur et de l'employé, lorsque applicable, ainsi que par les revenus de placement résultant de ces cotisations.

Nombre d'adhérents à un RPA

Le nombre d'adhérents à un RPA comprend les employés et les travailleurs autonomes constitués en société. Les membres des Forces armées canadiennes détenant un RPA sont également comptabilisés.

Régime à prestations déterminées (RPD)

Le régime à prestations déterminées est un RPA en vertu duquel les prestations sont définies selon une formule stipulée dans le texte du régime. Les cotisations de l'employeur ne sont en général pas déterminées à l'avance, mais sont fonction des coûts liés à la rente promise, compte tenu des cotisations des employés, le cas échéant. Les prestations correspondent à un montant fixé ou sont déterminées selon une formule donnant droit à un élément de retraite pour chaque année de service.

Régime à cotisations déterminées (RCD)

Le régime à cotisations déterminées est un RPA en vertu duquel l'employé et l'employeur sont tenus de cotiser selon un taux précis, un taux variable ou une autre méthode de calcul. La valeur des cotisations accumulées est appliquée au moment de la prise de la retraite pour offrir un revenu de pension. Contrairement au RPD, le montant des cotisations est connu, mais la valeur des prestations n'est connue qu'au moment où l'employé prend sa retraite.

Les prestations reçues sont fonction des profits de placement et du taux d'accumulation des cotisations.

Régime de type contributif

Le régime contributif est un RPA en vertu duquel l'employé est tenu de verser des cotisations à son régime de retraite.

Régime de type non contributif

Le régime non contributif est un RPA en vertu duquel l'employeur assume seul le financement du régime de retraite et, ultimement, le coût des prestations de la rente de retraite.

Taux de couverture d'un RPA

Dans cette note, le taux de couverture d'un RPA est obtenu en faisant le ratio du nombre d'adhérents à un RPA sur le nombre de travailleurs salariés et de travailleurs autonomes constitués en société. Ce dernier groupe est inclus dans le dénominateur puisqu'il est susceptible d'avoir un régime de retraite appelé « Régime de pension individuel ». Comme ce type de régime n'est pas très fréquent, en incluant les travailleurs autonomes constitués en société dans le dénominateur, on sous-estime le taux de couverture d'un RPA des employés. En excluant les travailleurs autonomes constitués en société, le taux augmente d'environ 2 à 3 points de pourcentage au Québec selon l'année considérée. Le nombre de travailleurs salariés et celui des travailleurs autonomes constitués en société sont obtenus à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA); le nombre de membres des Forces armées canadiennes qui travaillent à temps plein est ajouté.

Taux de couverture d'un RPA chez les personnes en âge de travailler

Le taux de couverture d'un RPA chez les personnes en âge de travailler est obtenu en faisant le ratio du nombre d'adhérents à un RPA sur la population en âge de travailler, soit celle

âgée de 15 à 64 ans. Celle-ci tient compte, d'une part, des travailleurs salariés, des travailleurs autonomes constitués en société ainsi que des autres travailleurs autonomes et, d'autre part, des personnes au chômage et inactives. Les personnes inactives qui bénéficient d'un RPA ne sont pas comptabilisées dans le nombre d'adhérents à un RPA. En conséquence, le taux de couverture d'un RPA chez les personnes en âge de travailler est quelque peu sous-estimé.

Source des données

La *Base de données sur les régimes de pension au Canada* est construite à partir des données de l'*Enquête sur les régimes de pension au Canada* (ERPC). Les données publiques (CANSIM) de cette enquête commencent en 1974 et sont disponibles aux deux ans, mais à partir de 1991, elles sont diffusées chaque année. Les données sur les régimes de retraite portent sur l'année précédant celle de l'enquête. La première année où les données sur les RPA coïncident avec celles de l'EPA est 1977. Afin de s'assurer qu'une lecture adéquate de l'évolution des RPA est faite, nous présentons seulement les années impaires (voir Drolet et Morissette, 2014). L'analyse porte donc sur la période 1977-2011.

L'ERPC est un recensement annuel complet des régimes de pension agréés (RPA) au Canada. Son objectif est de fournir des données relatives aux diverses modalités de ces régimes, à l'adhésion à ces régimes ainsi qu'aux cotisations étant versées. Puisque les informations obtenues pour cette enquête sont fournies par les divers organismes de surveillance des pensions, leur degré d'exhaustivité peut varier d'une juridiction à l'autre.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

Ont collaboré à la réalisation : Nicole Descroisselles, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Luc Cloutier-Villeneuve, analyste en statistiques du travail
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384 (poste 6207)

Télécopieur : 514 876-1767

Courriel : luc.cloutier-villeneuve@stat.gouv.qc.ca

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut
de la statistique
Québec

